

# PROJETS OUTRE-MER

Dossier de presse

## Lancement du concours Projets Outre-mer

L'appel à projets est ouvert  
jusqu'au 28 février 2018

Dans le cadre des Assises des Outre-mer, le ministère des outre-mer lance aujourd'hui le concours Projets Outre-mer dédié aux acteurs ultramarins innovants. Sélectionnés par vote du public en mai 2018, les lauréats bénéficieront d'un financement de 10 000 € en plus d'un accompagnement complet et personnalisé qui leur apportera de réelles perspectives d'accélération ou de déploiement.

Grâce au concours Projets Outre-mer, le ministère des outre-mer souhaite contribuer activement au développement des secteurs d'activité émergents comme les plus traditionnels et faire rayonner l'esprit d'entreprendre des territoires ultramarins.

## Un concours pour soutenir l'innovation en outre-mer

Entre novembre 2017 et mai 2018, chaque ultra-marin va avoir la possibilité d'être soutenu pour son innovation et sa créativité. Chaque porteur de projet qui remportera un prix gagnera la somme de 10 000 €. De plus, tous les lauréats seront accompagnés durant un an dans leur démarche entrepreneuriale par des organismes public et/ou privés.

Chaque candidat sera jugé sur la pertinence de son projet, de l'activité pour le territoire concerné et de sa cohérence avec les Assises des Outre-mer. Les projets présentés peuvent avoir été conçus ou développés en France ou à l'étranger pourvu qu'ils portent sur un territoire d'outre-mer.

# Un jury composé d'experts pluridisciplinaires issus de la société civile

Le jury du concours est composé :

- de **Madame Annick Girardin**, ministre des outre-mer ;
- de **Monsieur Thierry Bert**, rapporteur général des Assises des Outre-mer ;
- des membres de l'Équipe Projets Ultramarins (EPUM), soit un panel de personnalités provenant de la société civile et entourant la ministre tout au long du processus des Assises.

Ce jury sera chargé de la présélection des projets retenus pour la phase finale du concours. La liste complète des membres de l'EPUM est accessible sur le site [www.assisesdesoutremer.fr](http://www.assisesdesoutremer.fr).

## 6 « thématiques » pour inscrire les projets

Il pourra être décerné jusqu'à trois prix dans chacune des six catégories suivantes :

1

**Dans le thème « Numérique »**  
pour les projets contribuant au renforcement de la présence numérique sur un ou plusieurs territoires.

2

**Dans le thème « Mobilité »**  
pour les projets contribuant à une amélioration et/ou au développement des moyens de déplacement sur un ou plusieurs territoires.

3

**Dans le thème « Environnement »**  
pour les projets contribuant au développement des solutions écologiques et/ou permettant de réduire l'impact environnemental.

# 4

**Dans le thème « Culture »**  
pour les projets contribuant au rayonnement culturel du  
ou des territoires et/ou à la promotion d'un bien culturel.

# 5

**Dans le thème « Production économique »**  
pour les projets contribuant à faciliter l'installation ou  
le développement des moyens de production sur un ou  
plusieurs territoires.

# 6

**Dans le thème « Lien social »**  
pour les projets contribuant à renforcer la proximité  
entre individus sur un ou plusieurs territoires.

## Le calendrier du concours

- **Du 30 novembre 2017 au 28 février 2018** : dépôt des candidatures via un formulaire accessible sur le site : [www.assisesdesoutremer.fr](http://www.assisesdesoutremer.fr)
- **Du 1er mars au 30 avril 2018** : présélection des dossiers de candidature par le jury.
- **Mai 2018** : désignation des lauréats par vote du public à l'occasion d'un événement spécial.

Le formulaire d'inscription, le règlement et toutes les informations liées à ce concours sont accessibles sur le site des Assises des Outre-mer : [www.assisesdesoutremer.fr](http://www.assisesdesoutremer.fr).

Ce concours est réalisé avec le partenariat de :



GROUPE



# PROJETS OUTRE-MER

*Construisons ensemble l'avenir des outre-mer !*

***#AssisesOM***



Service de presse : 01 53 69 26 74  
Nicolas Sire : 06 49 35 11 28  
Twitter - @loutremer  
Facebook - @lesoutremer  
**#AssisesOM**

[www.assisesdesoutremer.fr](http://www.assisesdesoutremer.fr)